



SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIERE

**XVIIe Assemblée Générale
réunie le 16 et 17 novembre 2017
à Noirmoutier
Village vacances les Quatre Vents
8 rue des Éloux - 85740 L'Épine**

OBJECTIFS ET ACTIONS 2018

En 2018, les salariés et les retraités seront confrontés à la politique économique sociale libérale prévue dans le programme du nouveau Président de la République qui commence par la mise en application dès maintenant des ordonnances de destruction du Code du Travail. Plus que jamais les garanties collectives sont menacées, réforme du Code du travail par ordonnance, hausse de la CSG pour plus de la moitié des retraités ne sont que le début de la régression des droits.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière réaffirme son attachement au système de retraite par répartition.

La priorité sera de s'opposer à la réforme de la retraite par points et aux différentes mesures qui vont impacter le pouvoir d'achat et les conditions de vie des retraités. La Défense de nos Droits Acquis (Retraite, Sécurité Sociale..) est essentielle.

Œuvrons pour la fin de l'austérité, la baisse de la pression fiscale, le changement de l'orientation économique, la défense des retraites, la fin du gel des pensions et des retraites, la compensation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités.

Compte tenu de l'ampleur des attaques sur le droit du travail (loi travail, ordonnance réformant le Code du Travail), sur l'ensemble de la protection sociale collective (réforme de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, des retraites et de la sécurité sociale), sur la remise en cause de ce qui fonde la base de nos acquis sociaux, sur les libertés syndicales et de notre existence comme Confédération syndicale indépendante, la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière estime qu'un mouvement d'ampleur générale jusqu'à l'aboutissement de nos revendications apparait comme le seul moyen de faire reculer le gouvernement et ses projets de remise en cause des droits sociaux. La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière est solidaire de l'ensemble des revendications des salariés et des fonctionnaires et se mobilisera lors des prochains appels à manifester pour exprimer notre opposition.

Construisons le rapport de force nécessaire pour faire aboutir nos revendications, développons la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités FO de l'Action Sociale !

DÉFENSE DES RETRAITES ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :

À la publication des ordonnances réformant le Code du Travail, nous constatons une régression sociale pour les salariés, favorisant largement le patronat qui est en passe d'obtenir une exonération totale des cotisations sociales maladie vieillesse. Le champ est maintenant libre pour fiscaliser la retraite. Suppression au 1^{er} janvier 2018 des cotisations sociales Assurance Maladie et assurance chômage en transférant ces cotisations vers la CSG qui est un impôt. La Section Fédérale des Retraités FO Action Sociale s'inscrit complètement dans la résolution du Comité Confédéral National des 6 et 7 avril 2017 « qui rappelle son opposition à toutes les formes d'exonération de cotisations de Sécurité sociale et à la fiscalisation qui mettent en cause le salaire différé et l'ensemble de la protection sociale collective. »

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière s'oppose à la mise en place d'un régime de retraite par points et à la limitation des droits à la réversion, proclame avec force son attachement au système de retraite intergénérationnel inter professionnel par répartition basé sur les valeurs de solidarité de la Sécurité Sociale de 1945.

Nous devons réagir fermement contre la nouvelle réforme des retraites prévue en 2018 par le gouvernement pour les futurs retraités.

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

DENONCE

- Les exonérations de cotisations sociales patronales décidées par les différents gouvernements.

EXIGE

- La revalorisation des retraites
- Le maintien du système de retraite par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle
- L'abrogation des réformes successives des retraites depuis 1993 : (2003 - 2010 – 2013)
- Le retour à la retraite à 60 ans pour tous avec blocage à 40 ans de cotisations ; et un retour à 37 ans et demi de cotisations, avec une pension calculée sur les 10 meilleures années et indexée sur les salaires.
- Le retour du financement des retraites par répartition par la cotisation patronale et salariale assurant la pérennité du système des retraites du régime général et complémentaire.
- La suppression de l'augmentation de 1,7 points de la CSG.
- La remise en cause de la fusion des différentes caisses de retraite complémentaire, et le maintien d'une gestion paritaire.

S'OPPOSE A

- La réforme des retraites par capitalisation, un système individualiste par points dits « comptes notionnels » contribuant au creusement des inégalités sociales.

DÉFENSE DU POUVOIR D'ACHAT ET DES EMPLOIS

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

DENONCE

- La politique d'austérité, le gel des pensions, la non-compensation de l'augmentation du coût de la vie, la baisse constante du pouvoir d'achat, l'accroissement de la pression fiscale,
- La dégradation des conditions de vie des retraités avec des difficultés à d'accès au logement, aux soins, etc.
- La détérioration de la prise en charge des personnes âgées à domicile ou en établissement en lien avec les conditions de travail dégradées des professionnels et la fin des contrats aidés.
- Le surcoût des complémentaires liées à l'âge.
- Le reste à charge pour la prise en charge de la dépendance.
- Le remplacement des professionnels par des bénévoles pour la prise en charge des personnes âgées.

EXIGE

- La fin du gel des pensions et la revalorisation du pouvoir d'achat perdu par les salariés et les retraités ;
- Le retour à l'indexation annuelle au 1^{er} janvier des pensions et des retraites des régimes de base et complémentaires, des pensions de réversion, sur l'évolution des salaires ;
- Un revenu minimum de retraite pour tous, au moins égal au SMIC pour une carrière complète ;

REVENDIQUE

- La suppression des contributions fiscales (CSG CRDS) ;
- Le relèvement du plafond fiscal ;
- Le rattrapage du pouvoir d'achat par la revalorisation des revenus des retraités ;
- L'arrêt de l'augmentation du coût de l'énergie (gaz, électricité..) ;

- L'arrêt de l'augmentation des charges liées au logement ;
- L'arrêt des franchises, du déremboursement des médicaments, exige l'accessibilité des soins pour tous sur les fondements de la Sécurité Sociale de 1945.

CONDAMNE

- La baisse de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).
- L'augmentation de la pression fiscale ; des impôts et taxes qui pèsent de manière injuste sur les salariés et les retraités ;
- La fiscalisation de la majoration de 10 % pour les retraités ayant eu au moins 3 enfants ;
- La suppression de la part fiscale attribuée aux retraités isolés ;

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

DEMANDE

- Un changement d'orientation économique pour assurer la pérennité du financement de la protection sociale collective et la baisse du chômage ;
- Le rétablissement de la part fiscale pour les nouveaux retraités isolés ;
- La prise en charge par la sécurité sociale de l'accompagnement des personnes dépendantes par des professionnels qualifiés et non par des bénévoles ;
- Le maintien du droit à la retraite anticipée à taux plein des travailleurs handicapés ;
- Le maintien des pensions de réversion pour tous ;
- Le retour de la revalorisation des retraites au 1^{er} janvier de chaque année ;
- Le versement des retraites du régime général tous les 1^{ers} de chaque mois en même temps que le versement des retraites complémentaires.

DYNAMISATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA SECTION

L'objectif principal en 2018 sera la syndicalisation des Futurs Retraités de la FNAS FO encouragés à rejoindre la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale pour la construction du rapport de force dans la résistance nécessaire aux attaques permanentes contre notre système de protection sociale (maladie, famille, retraite) et contre l'érosion du pouvoir d'achat des retraités.

Le développement du syndicalisme retraité de l'Action Sociale Force Ouvrière passera par l'augmentation de l'implantation des correspondants dans les SDAS.

INFORMATION - DOCUMENTATION

La diffusion de l'information en direction des adhérents se poursuivra par le Flash Info Retraites tous les 2 mois (hors vacances d'été) et les flashs spéciaux de mobilisation si nécessaire.

La rubrique « *Section des Retraités* » dans le Bulletin fédéral sera poursuivie avec régularité en écho aux positions de la Section Fédérale de retraités de l'Action Sociale. Elle reste un moyen de sensibiliser nos camarades en activité à l'intérêt de notre action.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale FO rappelle l'accès direct aux adhérents à la rubrique Section Fédérale des Retraités du site Fédéral.

L'Assemblée Générale mandate le bureau pour l'élaboration d'un document d'alerte qui fera le lien entre la hausse de la CSG, la question des salaires et du salaire différé et les conséquences sur la sécurité sociale et les retraites par répartition.

RÉUNIONS

Le bureau se réunira au minimum quatre fois par an et la veille de l'Assemblée Générale annuelle.

RELATIONS FÉDÉRALE, CONFÉDÉRALE, DÉPARTEMENTALE :

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale FO est partie intégrante de la FNAS FO conformément à l'article 16 des statuts fédéraux. L'action de la Section se développe en collaboration avec le Bureau Fédéral.

Les adhérents Retraités et Futurs Retraités sont des militants qui participent à la vie de leur SDAS et aux actions qu'il organise.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale FO est représentée au Comité Exécutif de l'Union Confédérale des Retraités FO (UCR) par Alain COLLARD. Les adhérents sont membres de droit et participent aux actions des Unions Départementales de Retraités FO (UDR). La Section est convoquée aux instances statutaires de l'UCR Force Ouvrière avant le Congrès Confédéral. Le Congrès Confédéral aura lieu à LILLE du 23 au 27 avril 2018.

Présenté par Jean – Marie PETITCOLLOT
Secrétaire de la Section Fédérale des Retraités
et Futurs Retraités de l'Action Sociale FO

Adopté à l'AG de Noirmoutier à l'unanimité, le 17 novembre 2017